



Dossier de presse

Date

27.2.2008

La planification de la vaccination va bon train

La vaccination est la seule parade efficace à une propagation rapide de la maladie de la langue bleue en Suisse. La planification de la campagne de vaccination est en cours, mais la question de savoir quand le vaccin sera disponible est toujours ouverte.

Le 27 février 2008, le Conseil fédéral a salué dans une décision de principe les travaux préparatoires mis en œuvre pour la vaccination contre la langue bleue. Ces travaux doivent être achevés d'ici au mois de juin afin de permettre une action de vaccination coordonnée en Suisse:

- **Financement et achat du vaccin:** conformément à la décision du Conseil fédéral, la Confédération financera les 4 millions de doses de vaccin (4.3 millions de CHF). Au niveau juridique, l'engagement de la Confédération se base sur un article de la loi sur l'agriculture concernant la promotion de l'élevage, selon lequel la Confédération peut octroyer des subventions destinées à soutenir la santé animale aux organisations d'élevage reconnues. C'est la raison pour laquelle la commande de vaccin sera en fait passée par la Fédération suisse d'élevage de la tachetée rouge. Un crédit supplémentaire sera demandé au Parlement pour ces 4.3 millions.
- **Vaccination obligatoire:** pour des raisons historiques, la maladie de la langue bleue a été classée jusqu'à présent dans la catégorie des épizooties hautement contagieuses. L'ordonnance sur les épizooties va être modifiée sur ce point. La maladie de la langue bleue sera à l'avenir considérée comme une épizootie « à combattre » ; l'Office vétérinaire fédéral (OVF) doit obtenir la compétence d'ordonner la vaccination. A long terme, on vise une modification de la loi sur les épizooties afin de donner de manière générale à la Confédération une plus grande marge de manœuvre dans la prise de mesures préventives et de leur financement.
- **Commande et homologation du vaccin:** la Suisse étudie actuellement les offres des entreprises qui ont développé un vaccin. L'objectif est de pouvoir commander le vaccin en mars. Le vaccin doit ensuite être homologué par l'Institut de virologie et d'immunoprophylaxie.
- **Planification de la vaccination:** on ignore pour l'instant quand le vaccin sera disponible et si la quantité totale sera livrée en une ou en plusieurs fois. L'OVF élabore ainsi différentes stratégies de vaccination. En cas de livraisons fractionnées, la vaccination se ferait en premier dans les régions où le risque d'infection est le plus grand et où l'impact économique de la maladie serait le plus élevé. La logistique de vaccination doit être planifiée – un gros défi pour les cantons, car il s'agit de vacciner plus d'un million d'animaux.

Seule une vaccination peut enrayer une propagation rapide

La langue bleue a surpris tout le monde à la fin de l'été 2006 en apparaissant en Allemagne, en Belgique et dans d'autres régions au nord de la Suisse. Le virus, de sérotype 8, n'était encore jamais apparu en Europe. Au moins 2000 cas ont été alors diagnostiqués dans ces pays. L'année suivante, en 2007, la langue bleue s'est propagée extrêmement rapidement; on compte plus de 30'000 exploitations touchées en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, au Danemark, en France, au Luxembourg et en Tchéquie. Au cœur des foyers, pratiquement toutes les exploitations agricoles sont touchées.

En octobre dernier, la langue bleue finit par toucher la Suisse. Depuis lors, 14 animaux infectés ont été découverts dans 7 exploitations différentes. Seuls deux des animaux présentaient des symptômes de maladie, les autres n'étaient que porteurs de la maladie, mais ne présentaient pas de symptômes. Pour l'instant, les pertes économiques sont minimes. Toutefois, si l'on n'entreprend rien, il faut s'attendre à une propagation très rapide de la maladie cette année et les années suivantes, et donc à des pertes économiques importantes. C'est la raison pour laquelle l'agriculture et les services vétérinaires souhaitent vacciner si possible au début de cet été, avant que la maladie ne puisse se propager trop largement.

Les pays de l'UE touchés se préparent également à une campagne de vaccination. Des commandes portant sur près de 200 millions de doses de vaccin sont annoncées. On ne sait pas encore à quelle vitesse ces énormes quantités pourront être produites. Il est donc possible que la Suisse ne dispose que d'une partie des 4 millions de doses de vaccin au début de l'été et que le solde soit livré plus tard.

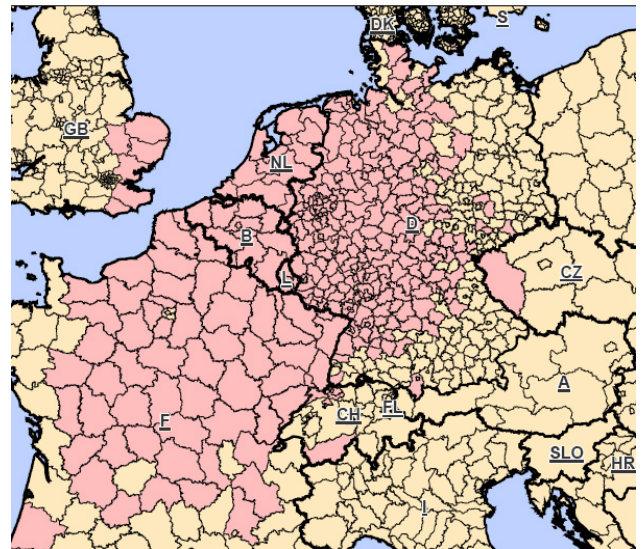
Une éradication est-elle possible avec la vaccination?

La campagne de vaccination vise à conférer une protection vaccinale complète des bovins, moutons et chèvres de Suisse. A cet effet, les moutons et les chèvres doivent être vaccinés une fois tandis que les bovins doivent être vaccinés deux fois à intervalle d'un mois. La vaccination sera effectuée dans la plupart des régions de Suisse. Mais il y aura également des allègements: les veaux d'engraissement ne devront pas être vaccinés et les animaux estivés ne devront être vaccinés qu'après leur retour de l'alpage. L'OVF étudie actuellement les détails de la stratégie de vaccination.

La vaccination contre la langue bleue devra être répétée chaque année. Dans les pays méditerranéens, les vaccinations contre les sérotypes 2 et 4 ont permis d'éradiquer la maladie dans certaines régions. Ce n'est qu'après avoir vacciné durant 2 à 3 ans que l'on pourra dire si cela est également possible en Suisse.

Bluetongue in Europa

Gemeldete Ausbrüche 01.05.2007 - 17.02.2008



Les moucheron infectés sont transportés par le vent sur plus de 200 kilomètres



1^{ère} vache atteinte en Suisse;
photo: Christian Griot IVI

La langue bleue touche les bovins, les moutons et les chèvres. Le virus est transmis exclusivement par de petits moucheron du genre *Culicoides* qui sont actifs du printemps à l'automne. Le rayon de vol de ces insectes est faible en soi mais ils peuvent être transportés par le vent sur des distances de plus de 200 km. Les moutons atteints par la langue bleue sont souvent gravement atteints et peuvent en mourir. Le sérotype 8 provoque des symptômes également chez les bovins, et ce d'une manière inhabituellement fréquente par rapport aux autres sérotypes. Les symptômes typiques sont une hypersalivation, des oedèmes à la tête ainsi que des lésions buccales. Il existe au total 24 sérotypes différents de virus de la maladie de la langue bleue. Jusqu'à présent, les cas qui se sont déclarés en Europe sont dus aux sérotypes 1, 2, 4, 5, 8, 9 et 16. A l'origine, cette épizootie provient d'Afrique et depuis la fin des années nonante, elle se propage en Europe depuis le sud.

En Suisse, la surveillance de la langue bleue s'effectue depuis 2003 par l'examen d'échantillons de sang de bovins et de pièges à moucheron. Depuis l'automne 2007, des échantillons de lait de 200 exploitations réparties dans toute la Suisse sont analysés et l'activité des moucheron est observée dans 19 pièges. L'OVF a en outre donné des informations aux vétérinaires et aux détenteurs d'animaux sur les symptômes de la maladie par Internet, par des articles de presse, un DVD et par des cours de formation.

Vous trouverez d'autres informations sur la maladie de la langue bleue sous www.bluetongue.ch.

Contact/questions:

Cathy Maret, Office vétérinaire fédéral, Communication, 031 324 04 42